



Section de l'Ardèche

Compte rendu de la réunion du comité hygiène et sécurité et conditions de travail du 9 décembre 2014

Ordre du jour

1/ Accidents de service et de mission

Il n'y a eu qu'un accident déclaré à ce jour pour 2014 (4 en 2013). Le médecin en a été informé.

Le médecin de prévention se rendra sur place pour voir un éventuel aménagement de poste.

2/ Dossier technique amiante route des Mines Privas

Nous avons eu confirmation que là où il y a eu des dalles arrachées pour la pose de nouveaux revêtements, il n'y avait pas d'amiante.

Les sols amiantés ont fait l'objet d'un encapsulage (sauf placards muraux). Des étiquettes pour signaler ces zones ont été apposées. Un contrôle doit être effectué en 2015.

Si des travaux sont effectués dans ces zones, notamment lors de percement des sols, des mesures de protection doivent être prises.

3/ Fiches de risques professionnelles

45 agents de la DDFiP font l'objet d'un suivi annuel par le médecin de prévention. Cela concerne surtout les agents qui effectuent des déplacements professionnels (BDV, BCR, géomètres, personnel d'entretien...) et les agents d'entretien (gardien-concierge, personnel de ménage).

Une mise à jour sera effectuée par le médecin de prévention et l'assistant de prévention.

4/ Aménagement de l'accueil de Tournon

Après 2 visites de l'antenne immobilière de Lyon et de l'ISST (inspecteur santé sécurité au travail), 2 propositions d'aménagement ont été présentées à la DDFiP :

- une économique dans laquelle seules étaient modifiées l'accueil généraliste et l'accueil recouvrement SIP (coût estimé à 36250 €) ;
- une deuxième « idéale » qui comprenait la réfection totale de l'accueil y compris la partie boxes et attente du public (démolition totale, désamiantage des sols, reconstruction de l'accueil et de la caisse, travaux électriques, de chauffage, de sécurisation de l'accueil et de la caisse (coût estimé à 233500 €).

Compte tenu des coûts, la première proposition a été retenue en tenant compte des observations des agents concernés (coût estimé à 60000 €).

La DDFiP n'a pas le budget pour la financer et a fait une demande à la DG (pas de financement à ce jour)

5/ Conditions de travail des agents handicapés

Lors de l'arrivée d'un agent en situation de handicap, l'administration doit tout mettre en oeuvre pour adapter son environnement de travail et son travail à son handicap.

Pour cela, le médecin de prévention ainsi que la direction doivent en être informés.

Le médecin de prévention, l'assistant de prévention et des représentants de la SAMETH (service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) peuvent venir voir le poste de travail de l'agent et y proposer des aménagements.

N'hésitez pas à contacter Philippe Bastie (assistant de prévention) et le Dr Bächler (médecin de prévention).

6/ Point sur les fiches de signalement

L'assistant de prévention a été destinataire de 9 fiches en 2014 (9 en 2013). Le médecin est destinataire d'une copie des fiches.

Dès la connaissance d'une agression, la DDFiP contacte l'agent, lui propose le soutien du médecin de prévention et de l'assistante sociale et envoie un courrier à l'agresseur. Si l'agression ou les menaces sont graves, il peut y avoir dépôt de plainte (3 en 2013).

Rappel : ces fiches doivent être remplies en cas d'agression verbale ou physique par la personne qui en a été la victime ou par un témoin de l'agression.

Les agresseurs peuvent être des personnes extérieures (contribuables) ou de la DGFIP (« collègues », supérieurs hiérarchiques...).

7/ Suites données à la visite du CFP du Teil

Une délégation du CHSCT s'est rendue au CFP du Teil le 24/01/2014. Un rapport a été rendu.

Suite aux observations contenues dans ce rapport, la DDFiP y a répondu en partie :

- fourniture de matériels ergonomiques financés par le CHSCT (tapis de souris, bras supports d'écran,...)
- fourniture de lampes sur pied pour l'accueil (CHSCT);
- fourniture d'escabeaux sécurisés (CHSCT);
- mise en conformité électrique (CHSCT);
- réfection de la cantine;
- marquage du plan incliné ou de marches à l'intérieur du bâtiment (entrée Sip,
- pose de détecteurs de fumée;
- pose de goulottes;
- élimination d'encombrants inutiles et de matériels cassés.....

Des choses restent à faire :

- climatisation de l'accueil et de certains bureaux;
- nettoyage des conduits des VMC;
- sécurisation de l'accès du public par le parking;
- réfection des sols;
- installation d'une porte coulissante (bureau du trésorier);
- pose d'une deuxième rampe (escalier en colimaçon);
-

Une visite de la trésorerie mixte du Cheylard sera programmée en 2015.

8/ Plan annuel de prévention

Certaines actions ont été réalisées, d'autres seront reconduites en 2015 (voir tableau joint).

9/ Questions diverses

Tournon : le remplacement de la chaudière de Tournon a été validé par le préfet de l'Ardèche. Il reste la validation par le préfet de région...

Cela se ferait en 2 étapes : 2014 : remise aux normes de sécurité de la chaufferie
 2015 : changement de la chaudière

Antraigues : le local actuel est partagé avec l'agence postale. Avec la suppression de la trésorerie au 1^{er} janvier 2015, une permanence sera maintenue avec ouverture tous les matins. Par contre, aucun paiement en numéraire ne sera encaissé (pas de caisse).

Vos représentants Solidaires Finances au CHSCT

Sylviane LONGERAY
Jean-Claude CATY

Carole BACONNIER
Joël MOUNIER